



Alliance française
Ile Maurice

RENTRÉE - FÉVRIER 2024

Antenne de Souillac

Fermée les mercredis

Inscriptions du 09 au 30 janvier 2024 de 10h00 à midi et de 12h30 à 15h30
(Lundi, Mardi, Jeudi, vendredi)
et de 8h à 14h (samedi)

(Formulaire à être complété par le Responsable légal)

Nom de l'enfant : Sexe : M () F ()

Prénom : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Ville : Ecole Fréquentée :

Téléphone : Domicile : Bureau : Portable :

Courriel : (Obligatoire)

MERCİ DE COCHER VOTRE CHOIX (UNE FOIS PAR SEMAINE)						
Ateliers	Durée		horaires	Tarif	Date de la rentrée	Choix
ATELIERS						
Atelier du primaire à 5/6 ans	40 heures	Samedi	08h00 à 09h30	Rs. 6,400	-	-
		Samedi	09h30 à 11h00	Rs. 6,400	-	-
		Samedi	11h00 à 12h30	Rs. 6,400		
Atelier du primaire à 7/8 ans	50 heures	Samedi	08h00 à 09h45	Rs. 8,250		
	50 heures	Samedi	09h45 à 11h30	Rs. 8,250		
Atelier du Primaire à 9 ans	60 heures	Samedi	08h00 à 10h00	Rs. 9,900		
	60 heures	Samedi	10h00 à 12h00	Rs. 9,900		
PRÉPARATION AUX CONCOURS PRIMAIRE (GRADE 5)						
Grade 5	60 heures	Samedi	08h00 à 10h00	Rs. 8,500		
PRÉPARATION AU TEST D'APTITUDE						
Grade 6	50 heures	Samedi	10h00 à 12h00	Rs. 8,600		
SECONDAIRE						
Grade 7	36 heures	Jeudi	16h00 à 17h45	Rs. 5,000		
Grade 8	43 heures	Jeudi	16h00 à 18h00	Rs. 5,200		
Grade 9	43 heures	Vendredi	16h00 à 18h00	Rs. 5,200		

Antenne de Souillac

Rue Dr. M. Sauzier, Souillac

Téléphone : 625 8271

Courriel : antennes.afim@gmail.com

1, rue Victor Hugo, Bell Village,

Téléphone : 212 2949 - Télécopie : 212 28 12

Courriel : cours.afim@gmail.com / Site web : www.afima Maurice.org





Alliance française
Ile Maurice

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu **Rs 500** de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).**

1. L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.
2. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
3. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
4. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
5. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
6. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
7. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

Cyclone - Alerte 1		Veille de fortes pluies
les cours sont maintenus		l'Alliance Française peut décider de suspendre ou d'annuler les cours si les conditions climatiques sont jugées dangereuses.
Cyclone - Alerte 2		Fortes pluies / pluies torrentielles
tous les cours sont annulés		En cas de fortes pluies et si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours en présentiel seront annulés à l'Alliance Française et une transition vers les cours en ligne sera effectuée (cycles secondaire & adultes) .
Cyclone - Alerte 3		
tous les cours sont annulés		

Je soussigné(e)responsable légal(e) de l'enfant
..... souhaite son inscription à l'un des cours au recto.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements.

Signature : Date.....

Mode de paiement Reçu No. en date du

Paiement par transfert bancaire (réf)

Banque : Mauritius Commercial Bank

Adresse : Route Royale
Bell Village
Ile Maurice

N° de compte : 000130033286

IBAN : MU80MCBL0913000000033286000MUR

Swift Code : MCBLMUMU